

COTISATIONS ET TARIFICATION DES PRESTATIONS

PROPOSÉES PAR LE CENTRE DE GESTION DES VOSGES - ANNÉE 2025

NATURE DE LA PRESTATION / SERVICE	UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	Taux de cotisation
Missions obligatoires	COTISATION ANNUELLE, TRIMESTRIELLE, MENSUELLE	-	-	0,8%*
Missions additionnelles : Conseil à l'application du statut et hygiène sécurité				0,575%*
Convention médecine de prévention				0,5%*
Convention médecine de prévention collectivités non-affiliées				0,5%*
Aide et conseil à l'application du statut Médecine agréée et de contrôle				0,2%*
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL				
Visites médicales : contrats de droit privé	VISITE MÉDICALE	104 €	116 €	-
Entretiens infirmiers de santé au travail : contrats de droit privé	ENTRETIEN INFIRMIER	58 €	72 €	-
Mise à disposition de médecin de prévention	JOURNÉE DE MISE À DISPOSITION	1 158 € / jour	1 158 € / jour	-
Mise à disposition d'un ergonome	JOURNÉE D'INTERVENTION	477 € / jour	564 € / jour	-
	DEMI-JOURNÉE D'INTERVENTION	239 € / demi-journée	282 € / demi-journée	-
Mise à disposition d'un psychologue du travail	HEURE D'INTERVENTION	64 €	76 €	-
Réalisation du document unique d'évaluation des risques	HEURE D'INTERVENTION	64 €	76 €	-
Réalisation du DICRIM / PCS	JOURNÉE DE MISE À DISPOSITION	477 € / jour	477 € / jour	-
Sensibilisation sur les thématiques hygiène et sécurité	HEURE D'INTERVENTION	64 €	76 €	-
Mise à disposition d'un conseiller en prévention des risques (ACP)				
Secrétariat des instances médicales	CONVENTIONNEMENT ANNUEL DE MUTUALISATION	Intégré dans la cotisation	coût par dossier	-
Mise à disposition d'un agent chargé de l'inspection hygiène et sécurité (ACFI)	HEURE D'INTERVENTION	64 €	76 €	-
Mise à disposition d'un agent ACFI pour la région grand est	HEURE D'INTERVENTION	-	94.50 €/heure 1/2 journée (4h) : 357 € journée (8h) : 619.50 €	-
Mise à disposition d'un conseiller en prévention des risques pour mission ponctuelle	HEURE D'INTERVENTION	64 €	76 €	-

SERVICES RESSOURCES	UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	TAUX DE COTISATION
Archives mise à disposition d'un archiviste itinérant	JOURNÉE D'INTERVENTION	309 € par jour/homme	320 € par jour/homme	-
Mise à disposition d'un chargé de communication (graphiste et/ou rédacteur)	HEURE D'INTERVENTION	50 €	50 €	-
Développements informatiques : mises à disposition de logiciels	HEURE D'INTERVENTION	64 €	64 €	-

Application Lignes Directrices de Gestion

TARIFICATION ANNUELLE DE L'UTILISATION POUR LE CDG DEMANDEUR (INCLUANT L'UTILISATION DE SES COLLECTIVITÉS AFFILIÉES)

Nombre d'agents gérés dans le ressort géographique du CDG	< 5000	ENTRE 5000 - 9000	ENTRE 9000 - 12 000	ENTRE 12 000 - 20 000	ENTRE 20 000 - 30 000	> 30 000
COÛTS* (HT)	1 000 €	1 500 €	2 000 €	2 500€	3 000€	3 500€

TARIFICATION ANNUELLE DE L'UTILISATION POUR LES DEMANDEURS NON-AFFILIÉS (COLLECTIVITÉS NON-AFFILIÉES AU CDG ET AUTRES ADMINISTRATIONS)

Effectifs du demandeur	< 350	ENTRE 350 - 500	ENTRE 501- 1000	>1000
COÛTS* (HT)	1 000 €	1 500 €	2 000 €	2 500€

Application Livret d'accueil Hygiène Sécurité

TARIFICATION ANNUELLE DE L'UTILISATION POUR LE CDG DEMANDEUR (INCLUANT L'UTILISATION DE SES COLLECTIVITÉS AFFILIÉES)

Nombre d'agents gérés dans le ressort géographique du CDG	< 5000	ENTRE 5000 - 9000	ENTRE 9000 - 12 000	ENTRE 12 000 - 20 000	ENTRE 20 000 - 30 000	> 30 000
COÛTS* (HT)	500 €	1 000 €	1 500 €	2 000€	2 500€	3 000€

TARIFICATION ANNUELLE DE L'UTILISATION POUR LES DEMANDEURS NON-AFFILIÉS (COLLECTIVITÉS NON-AFFILIÉES AU CDG ET AUTRES ADMINISTRATIONS)

Effectifs du demandeur	< 350	ENTRE 350 - 500	ENTRE 501- 1000	>1000
COÛTS* (HT)	500 €	1 000 €	1 500 €	2 000€

CARRIÈRES INSTANCES PARITAIRES		UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	TAUX DE COTISATION	
Prestation Carrières						
Actes et documents liés au déroulement de carrière	HEURE D'INTERVENTION	61 €/heure	73 €/heure	-		
Mise en place du RIFSEEP	HEURE D'INTERVENTION	61 €/heure	73 €/heure			
Prestation "Calcul des Allocations de Retour à l'Emploi"						
Étude et simulation du droit initial à indemnisation chômage	DOSSIER	214 €/dossier				
Suivi mensuel des droits aux allocations	DOSSIER	12 €/dossier				
Étude du droit en cas de reprise ou réadmission ou mise à jour du dossier après simulation	DOSSIER	127 €/dossier				
Étude du cumul de l'allocation avec reprise d'activités réduites	DOSSIER	52 €/dossier				
Étude de réactualisation des données selon les délibérations de l'UNEDIC	DOSSIER	29 €/dossier				
Étude juridique : analyse de situations complexes	DOSSIER	214 €/dossier				
Rupture conventionnelle – simulation	DOSSIER	110 €/dossier				
Prestation retraite						
Actes matérialisés sur supports papiers	HEURE D'INTERVENTION	61 €/heure	73 €/heure			
Actes dématérialisés	HEURE D'INTERVENTION	61 €/heure	73 €/heure			
Accompagnement pédagogique individuel (jusqu'à 5 participants maximum) session pédagogique d'une demi-journée	PARTICIPANT	AU CDG	EN COLLECTIVITÉ	AU CDG	EN COLLECTIVITÉ	
		58 € /participant	81 € /participant	81 € /participant	104 € /participant	
Accompagnement pédagogique collectif (minimum 10 participants) session pédagogique d'une demi-journée	PARTICIPANT	AU CDG	EN COLLECTIVITÉ	AU CDG	EN COLLECTIVITÉ	
		46 € /participant	69 € /participant	69 € /participant	92 € /participant	
Procédure mutualisée de Signalement des actes de harcèlement et de violence						
1 À 2 AGENTS	3 À 9 AGENTS	10 À 30 AGENTS	31 À 50 AGENTS	51 À 100 AGENTS	101 À 250 AGENTS	250 ET +
25€	50 €	150 €	250€	350 €	500 €	1 000 €

COMPÉTENCES & TERRITOIRES	UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	Taux de cotisation
Mise à disposition de personnel en mission temporaire	TABLEAU DES TARIFICATIONS EN ANNEXE	-	-	-
Service d'accompagnement à la prise de poste de secrétaire de mairie	HEURE D'INTERVENTION	50 €/heure	50 €/heure	-
Service d'accompagnement secrétaire de mairie niveau expert	HEURE D'INTERVENTION	57 €/heure	57 €/heure	-
Adhésion au service gestion des ressources humaines	HEURE D'INTERVENTION	55 €/heure	64 €/heure	-
Agents "intercommunaux"	FORFAIT MENSUEL	60 € / par mois et prorata par collectivité		
Accompagnement PPR (collectivités non-affiliées)	HEURE D'INTERVENTION	-	70 €/heure	-

Tarifs convention Mission Temporaires	TARIFS 1	TARIFS 2	TARIFS 3	TARIFS 4	TARIFS 5
	MOINS DE 500 HABITANTS	DE 500 À 1499 HABITANTS	DE 1500 À 3500 HABITANTS	DE PLUS DE 3500 HABITANTS	FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT HOSPITALIÈRE COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES
CATÉGORIE C	62 €	78 €	92 €	108 €	129 €
CATÉGORIE B	108 €	139 €	172 €	200 €	215 €
CATÉGORIE A	199 €	214 €	321 €	383 €	428 €

Forfait bulletin	17 €		
Forfait sourcing sans MT	97 €		
Forfait sourcing avec MT	22 €		
Augmentation tarif accroissement temporaire	1 ^{ÈRE} ANNÉE	2 ^{ÈME} ANNÉE	3 ^{ÈME} ANNÉE
	0 %	50 %	130 %
Forfait nouveau contrat d'accroissement	8.30 €		

Mise à Disposition d'EPI / mois	
Chaussures	6 €
Totalité équipement	20 €

Bilan de compétences (en heures d'accompagnement)			
18h	1 800 €	24h	2 400 €
Validation des Acquis et de l'Expérience VAE			
forfait 1h	70 €	forfait complet 24h	1 680 €
Mise à disposition d'agent technique			
tarif horaire par agent	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES	COLLECTIVITÉS NON - AFFILIÉES	
	28 €	40 €	
forfait de mise à disposition du matériel tarif / jour	DE BASE PAR LE CDG	ÉLABORÉ PAR LE CDG	
	20 €	50 €	

Tous les mois de la durée de vie du contrat : FRAIS DE GESTION (TARIFS DE BASE) + FORFAIT BULLETIN. ⓘ Exception facture de la régulation : FORFAIT BULLETIN uniquement

⚠ SI SOURCING > Application du forfait uniquement sur première facture dès qu'ils ont fait appel à nos services

⊕ MAJORATION ACCROISSEMENT EN ANNÉE N+1 ET N+2
> Dans le temps, en fonction de l'ancienneté du contrat

📄 FORFAIT NOUVEAU CONTRAT EN ACCROISSEMENT
> Dès le premier contrat et à chaque renouvellement

FORMATIONS / EXPERTISE	UNITÉ DE FACTURATION	TARIFS	
NIVEAU 1 : Formations de base avec un apport théorique sur des notions générales	PAR JOUR ET PAR STAGIAIRE	53 €	
NIVEAU 2 : Formations avec un apport théorique sur des notions approfondies	PAR JOUR ET PAR STAGIAIRE	63 €	
NIVEAU 3 : Formations relevant d'un niveau d'expertise élevé et/ou délivrant une certification reconnue (type PRAP, SST par exemple)	PAR JOUR ET PAR STAGIAIRE	83 €	
SUR MESURE : Sur la base du temps nécessaire à la création de la formation (en face à face et en préparation)	-	CRÉATION DE LA FORMATION PAR HEURE / STAGIAIRE	ANIMATION PAR JOUR / STAGIAIRE
		64 €	83 €

PERSPECTIVES & PERFORMANCE	UNITÉ DE FACTURATION	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES tarif unitaire	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES tarif unitaire	Taux de cotisation
Diagnostic Flash en Organisation	DE 1 À 10 AGENTS	650 €	750 €	-
	DE 11 À 20 AGENTS	900 €	1 000 €	
	DE 21 À 30 AGENTS	1 000 €	1 100 €	
	DE 31 À 50 AGENTS	1 300 €	1 400 €	
	PLUS DE 50 AGENTS	1 400 €	1 500 €	
Accompagnement en Organisation	PAR HEURE ET PAR AGENT	64 €	76 €	-
Etude en Organisation	PAR HEURE ET PAR AGENT	64 €	76 €	-
Enquêtes Administratives	PAR HEURE ET PAR AGENT	64 €	76 €	-

CONTRATS CADRES

Assurance statutaire BASE = TBI+NBI - TAUX A = AVEC DUERP - TAUX B = SANS DUERP

Convention de gestion pour les collectivités de - 30 agents CNRACL	TARIFICATION GROUPEE	TAUX A : 0,6%	TAUX B : 0,65%	-	-
Convention de gestion pour les collectivités de + 30 agents CNRACL	TARIFICATION INDIVIDUALISEE			-	-

Protection Sociale Complémentaire

CONVENTION DE GESTION PSC	1 À 2 AGENTS	3 À 9 AGENTS	10 À 50 AGENTS	51 À 300 AGENTS	VILLE DE SAINT DIÉ DES VOSGES	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES
MUTUELLE SANTÉ	gratuite	50 €/an	150 €/an	200 €/an	300 €/an	500 €/an
PRÉVOYANCE	gratuite	50 €/an	150 €/an	200 €/an	300 €/an	500 €/an